

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le douze décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Longueau se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation en date du six décembre deux mil seize, qui leur a été adressée, par le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2122-8, L 2122-9, L 2122-10, L 2122-13, L 2122-14 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : MM Colette FINET, Serge LEFEUVRE, Céline SEIGNEUR-BRIDOUX, Marc HERNOUT, Hélène DOLMAIRE, Freddy DUCHESNE, Bernard BELIN, Paulette BRIDOUX-HEDE, Philippe DAUTREMER, Nathalie MARCHAND-CARLIEZ, Christèle HOLLVILLE, Dalila GHOUL, Éric ROUSSEL, Sylvie PORQUET, Corinne FOVET,

Etaient absents excusés : MM Florence LAPA, Abderrahim ASSIM, Gérard COUSIN, Gérard VANHUSE, Sophie LEFEUVRE, Gérard MARECHAL, Régis RICHARD, Éric MAQUET, Chantal BOULET.

Etaient absent : MM Nicole COZETTE, Jacky PETIT, Serge BLANCHET, Béatrice REIMUND, Pascale HOUZE.

Avaient donné pouvoir : MM Florence LAPA à Serge LEFEUVRE, Abderrahim ASSIM à Marc HERNOUT, Gérard COUSIN à Freddy DUCHESNE, Gérard VANHUSE à Éric ROUSSEL, Sophie LEFEUVRE à Colette FINET, Gérard MARECHAL à Céline SEIGNEUR-BRIDOUX, Régis RICHARD à Corinne FOVET, Éric MAQUET à Sylvie PORQUET, Chantal BOULET à Hélène DOLMAIRE.

Présents : 15 Représentés : 09 Votants : 24

ORDRE DU JOUR :

- 1) Compte rendu du conseil municipal du 07 Novembre 2016
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Communication du Maire

- 4) Décision modificative n°3
- 5) Commune : indemnité de conseil au receveur municipal
- 6) Régie de transport : indemnité de conseil au receveur municipal
- 7) Spectacle de Noël de la crèche les Koalas*
- 8)** Renouvellement de la convention avec la Société d'Assistance Pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA)
- 9)** Contrat d'assurance des risques statutaires : Lancement de la procédure de renouvellement.
- 10)** Enquête publique : Bus à haut niveau de service.
- 11) Charte de fonctionnement du service mutualisé de dématérialisation des flux comptables
- 12) Modification du tableau des effectifs
- 13) Dérogation au repos dominical
- 14) Droit d'initiative

1) Compte rendu du conseil municipal du 07 novembre 2016 :

Les discussions concernant la question n°7 « vente de la MAPA » n'ont pas été reprises dans le compte rendu. Ceci est justifié par l'absence de la Directrice Générale des services à ce conseil.

Le compte rendu est adopté par 20 voix pour et 04 abstentions.

2) Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur DAUTREMER Philippe est désigné secrétaire de séance.

3) Communications du Maire :

Madame le Maire revient sur le marché de Noël et adresse ses remerciements aux élus qui ont participé à sa réussite.

Madame le Maire donne quelques dates à retenir :

- Vendredi 18 décembre : Soirée avec le personnel communal
- Vendredi 06 janvier 2016 : Soirée des vœux salle Daniel Fery place Louis Prot à partir de 18H30.
- Samedi 07 janvier : journée développement durable avec la récupération et le broyage des sapins de Noël de 10H00 à 16H00.

4) Décision modificative N°3 :

Le conseil municipal adopte la décision modificative n°3 telle qu'elle est détaillée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT DEPENSES :

ARTICLE	DEPENSE	MONTANT
60611	Eau	+ 345.00€
60612	Energie	+ 20 000.00€
6068	Autres matières et fournitures	+ 1 900.00€
611	Contrats de prestations de services	+ 35 000.00€
615221	Bâtiments publics	- 10 000.00
615228	Autres bâtiments	-2 000.00€
6156	Maintenance	+47.00€
6168	Autres assurances	+ 186.00€
6184	Versement aux organismes de formation	+ 915.00€
6226	Honoraires	- 7 000.00€
6247	Transports collectifs	+ 950.00€
6261	Affranchissements	+ 2 500.00€
627	Services bancaires	+ 900.00€
63512	Taxes foncières	+ 632.00€
637	Autres impôts	+ 28.00€
64111	Rémunération principale	- 38 233.00€
64112	N.B.I et supplément familial	+ 190.00€
64118	Autres indemnités	+ 5 364.00€
64162	Emplois d'avenir	+ 774.00€
64168	Autres emplois insertion (CAE)	- 12 630.00€
6458	Cotisations autres organismes sociaux	+ 132.00€
6531	Indemnités élus	- 103.00€
6533	Cotisations Elus	+ 103.00€
6541	Créances admises en non-valeur	- 1 954.00€
6542	Créances éteintes	+ 1 954.00€
TOTAL		00 00

INVESTISSEMENT DEPENSES

ARTICLE	DEPENSE	MONTANT
1641	Opérations financières : Emprunt	+ 472.00€
2158	Opération 28 Police municipale	- 472.00€
TOTAL		00.00

Adopté à l'unanimité.

5) Commune : indemnité de conseil au receveur municipal :

Le Conseil Municipal, après délibération décide d'accorder à Madame ASSIER Yveline, Comptable Public à la Trésorerie du grand Amiens et Amendes, l'indemnité de conseil 2016, pour un montant de 983.96€.

Adopté à l'unanimité.

6) Régie de transport : indemnité de conseil au receveur municipal :

Le Conseil Municipal, après délibération décide d'accorder à Madame ASSIER Yveline, Comptable Public à la Trésorerie du grand Amiens et Amendes, l'indemnité de conseil 2016 pour un montant de 127.39€.

Adopté à l'unanimité.

7) Spectacle de Noël de la crèche la Koalas :

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le contrat de spectacle présenté par la société FARANDOLE, BP n°4 à CAMON, pour un montant de 320€.

Adopté à l'unanimité.

8) Renouvellement de la convention avec la Société d'Assistance Pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA) :

Le conseil municipal accepte le renouvellement du contrat de prestations de services avec la Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA).

Le prix de la prestation est fixé pour les communes de plus de 1000 habitants à 0.780€ H.T, soit un montant de 4 399.98€ H.T (sur la base de 5641 habitants- recensement INSEE 2013).

Adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal note que les prestations de cette société sont élevées. Il convient de trouver une autre solution, soit, avec une société qui « agit à l'acte », soit une mutualisation avec les services d'Amiens Métropole.

9) Contrat d'assurance des risques statutaires : Lancement de la procédure de renouvellement :

Le conseil municipal charge le Centre de Gestion de négocier un contrat d'assurances statutaires auprès d'une entreprise d'assurance agréée pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2021.

S'agissant d'un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, au terme de la consultation, la Mairie de LONGUEAU aura la faculté de ne pas adhérer à ce nouveau contrat.

Ce contrat couvrira les risques suivants :

- Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L : décès, accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, temps partiel thérapeutique, maternité, paternité, adoption.

Et aura les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans à effet au 01/01/2018
- Régime du contrat : Capitalisation.
- Nombre d'agents affiliés à la CNRACL recensés au 31/12/2016 : 98

Adopté à l'unanimité.

10) Enquête publique : Bus à haut niveau de service

La ville de LONGUEAU donne son accord au lancement d'une procédure d'enquête publique qui portera sur l'intérêt général du projet de création des quatre lignes de bus à haut niveau de service et des parkings relais de la Licorne et de l'IUT sur le territoire d'Amiens Métropole. La ville de LONGUEAU désigne la communauté d'agglomération Amiens Métropole chargée de coordonner l'organisation de l'enquête publique et d'en centraliser les résultats.

Adopté à l'unanimité.

La commune est concernée par la Liane 1 avec la rue Henri Barbusse.

11) Charte de fonctionnement du service mutualisé de dématérialisation des flux comptables :

Madame le Maire, à défaut l'Adjoint délégué, est autorisée à signer la charte de fonctionnement du service mutualisé de dématérialisation des flux comptables présentée par Somme numérique, 83 rue Saint Fuscien à Amiens.

La contribution financière s'élève à 0.7 centimes par habitants, (5641 habitants – recensement INSEE 2013) soit un montant total de 3 948.70€ hors taxe.

Adopté à l'unanimité.

12) Modification du tableau des effectifs :

Le tableau des effectifs est modifié ainsi qu'il suit :

CREATION : TEMPS COMPLET

A compter du 01 octobre 2016

Suite à promotion interne :

- 01 poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles
- 01 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 01 poste d'animateur principal de 1^{ère} classe

A compter du 01 janvier 2017

Suite à réussite concours :

- 01 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe

Le reste du tableau ne subit aucune modification.

Adopté à l'unanimité.

13) Dérogation au repos dominical :

Le Conseil Municipal, après délibération émet un avis favorable, à titre exceptionnel, pour l'ouverture des commerces, huit dimanches pour l'année 2017 pour la branche d'activité « commerce de détail ».

Le conseil municipal émet un avis favorable pour l'ouverture des dimanches suivants, sur la commune de Longueau :

- 15 janvier 2017,
 - 02 juillet 2017,
 - 26 novembre 2017,
 - 03 décembre 2017,
 - 10 décembre 2017,
 - 17 décembre 2017,
 - 24 décembre 2017
 - 31 décembre 2017.
- Adopté à l'unanimité.

14) Droit d'initiative : Contrat de maintenance du logiciel SACHA

Le contrat de maintenance du logiciel SACHA MULTI-ACCUEIL, présenté par la société LOGITUD Solutions, pour un montant de 939.40€ H.T est accepté. Ce logiciel est nécessaire à la gestion des crèches.
Adopté à l'unanimité.

Un conseiller municipal souhaite savoir comment sont réparties les places de football fournies par Amiens Métropole. 15 places sont données en mairie, réparties à tour de rôle entre les élus et le personnel.

*Entretien du cimetière : Les allées sont sales, les fleurs fanées sur les tombes ne sont pas enlevées cela est du ressort des propriétaires des concessions. Les feuilles seront ramassées par le service espaces verts. (Cette semaine, il a été fortement sollicité pour le marché de Noël).
Un des points d'eau est fermé ; il y a de nouveau une très grosse fuite d'eau. Néanmoins, il faut quand même considérer que les points d'eau sont susceptibles d'être fermés durant la période hivernale.*

La séance est levée à 21H45.

Le secrétaire de séance,
Philippe DAUTREMER